Retour à la liste des actualités

2 novembre 1920 : la séance photo des pupilles de la Nation

Ou l'entrée aux Archives départementales d'un rare témoinage visuel des orphelins de la première guerre mondiale.

Publié le 10 Jul 2020

Origine de l'article : www.archives82.fr
Abonnez-vous aux flux RSS Consultez les archives

10 July 2020

Un particulier a donné récemment aux Archives une photographie provenant de l'Office départemental des pupilles de la Nation de Tarn-et-Garonne.

Le contexte de l'arrivée de ce document aux Archives

C'est à l'occasion d'une veille sur un site de vente en ligne, entre particuliers ou professionnels, que cette photographie a été découverte. Elle était alors entre les mains d'un particulier, qui l'avait achetée à une brocante, attiré par la qualité du cliché et son joli cadre. Ce document historique original met en scène un groupe assez important composé quasi exclusivement de femmes et de filles. S'agit-il de la photographie d'un orphelinat ou d'une école de jeunes filles, du département ou d'ailleurs? Cette question de la provenance ou du contexte local est primordiale pour donner à ce témoignage toute sa valeur. La découverte au verso de la photographie d'un tampon de l'Office départemental des pupilles de la Nation de Tarn-et-Garonne a mis fin aux interrogations et de surcroît faisait ressortir le statut d'archive publique du document. Son détenteur l'a remis sans aucune difficulté aux Archives départementales de Tarn-et-Garonne.

La manifestation nationale en l'honneur des pupilles de la Nation

La date du 2 novembre est, depuis 1919, retenue pour solenniser le statu de pupille de la Nation créé par la loi du 27 juillet 1917 : "la France adopte les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri au cours de la guerre de 1914, victime militaire ou civile de l'ennemi" (article 1). Des offices départementaux sont créés en 1918 pour veiller au respect des lois qui protègent ces orphelins, pourvoir à leur placement et leur assurer une aide morale et financière.

M. Garrisson, président de la section permanente locale et Mme Capelle, secrétaire générale de l'office, organisent à cette date un programme mariant allocutions solennelles, gestes commémoratifs, concert choral, devant les enfants et un parterre de personnalités locales. "À l'issue de la cérémonie, nos chers orphelins sont photographiés en groupes, au cours Foucault, par le maître photographe M. Salvané." (*L'Indépendant de Tarn-et-Garonne,* 6 novembre 1920)

Nous sommes ici en présence d'un groupe d'une centaine d'orphelines, petites et grandes, sans vraiment savoir qui elles sont ni d'où elles viennent. Il y a peut-être ici Louise, née en 1904 à Grisolles ou Andrée, née en 1917 à Campsas?

L'observation du cliché fait naître d'autres questions : est-ce Mme Capelle au centre des enfants? Qui sont les personnes sur les côtés de l'estrade? Et où sont passées les autres photos de groupe de cette journée en l'honneur des pupilles?

Un document qui rejoint le fonds d'archives versées par l'ONAC

En 1935, l'office départemental des pupilles de la Nation fusionne avec le comité départemental des mutilés, combattants et victimes de guerre pour former les bases de l'actuel Office départemental des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Cette administration publique a hérité des archives de ces organismes et les a logiquement remis aux Archives départementales. Un versement en particulier, coté 1318 W, contient une bonne part des documents témoignant du fonctionnement de l'office des pupilles de la Nation : registre de délibérations, registres de suivi des pupilles, fichier et dossiers individuels.

Des lacunes subsistent, mais la découverte de cette photographie et sa réintégration donnent aux archives de l'office des pupilles de la Nation déjà recueillies une nouvelle dimension.

Retour à la liste des actualités